

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
ANNEE 2009**

Un modèle de concession spécifique : le monopole de Gaz de France

Chaque commune est propriétaire des réseaux (et autres ouvrages) de distribution publique de gaz sur son territoire. Elle est responsable de la sécurité, de la qualité de cette distribution.

Depuis 2004, le marché de fourniture de gaz est ouvert à la concurrence.

Toutefois, la **distribution** de gaz reste confiée à GrDF, sous forme de concession et ce, pour toutes les collectivités ayant déjà un réseau de distribution de gaz naturel, comme Reims.

Seules les collectivités non équipées peuvent choisir leur distributeur.

Dans le cadre « historique », GrDF, distributeur, est donc responsable de l'exploitation des réseaux, avec des tarifs d'acheminement péréqués nationalement, reposant sur un équilibre, calculé au niveau national, des recettes et des dépenses liées à l'activité déléguée.

Aujourd'hui, 9 300 communes confient l'exploitation de ce réseau à GrDF de par leur appartenance au patrimoine historique du monopole, 100 contrats ont été négociés par DSP, dont 80 confiés à GrDF.

Les points marquants de la concession en 2009

Le patrimoine de la concession

Le réseau de distribution de gaz naturel est constitué de :

- ✓ postes de détente, dont la fonction est d'abaisser la pression du gaz naturel - 86 postes ;
- ✓ canalisations qui permettent le transit du gaz naturel depuis les postes de détente jusqu'aux branchements des clients. L'essentiel des canalisations est aujourd'hui en « moyenne pression », c'est-à-dire fonctionnant à une pression de service de 4 bars. Ces tuyaux sont de plus faible section et donc moins encombrants dans le sous-sol que ceux utilisés pour les réseaux « basse pression », 436 987m en 2009 ;
- ✓ branchements qui relient les canalisations aux habitations, immeubles, sites tertiaires ou industriels.

Modernisation du réseau dans le cadre du projet tramway :

- ✓ Canalisations basse et moyenne pression : 436 987m dont :
 - canalisations en polyéthylène : 235 962 m (+4%)
 - canalisations en acier : 185 534 m (-4%)⇒ *Choix d'un matériau plus sûr et pérenne*
- ✓ Développement/extension des réseaux : 454 577 € (+30%), soit 2 152 m
 - principaux sites : ZAC Dauphinot, ZAC Croix Blandin, rue Général Giraud, rue Charlier, rue Folle Peine, espace Hemingway, quartier Wilson, rue Cazin, rue Adolphe Cambien,

- ✓ Modernisation des réseaux : 3 513 764 € (+30,2%), soit 8 423 m
 - Principaux sites (à proximité du tracé du tramway) : rues Laplace, Gallieni, bd Charles Arnould, avenue de Laon, rues Kennedy, Bonaparte, Taittinger, allée des Landais, rues de Vesle, Chabaud, Courlancy, boulevard Wilson.

Sécuriser les ouvrages : un engagement de chaque instant

La qualité et la sécurité de la distribution de gaz naturel sont appréciées au travers de plusieurs critères :

- ✓ nombre d'appels de tiers ;
- ✓ nombre d'incidents ;
- ✓ nombre de dommages aux ouvrages.

Afin d'assurer une sécurité optimale des installations et des clients, GrDF dispose d'un Centre d'Appel Dépannage qui reçoit les appels de toute personne (n°Azur) signalant une odeur de gaz, un manque de gaz. Ce centre analyse l'appel du client et déclenche l'intervention si nécessaire.

En 2009, 2 195 appels ont été comptés (+ 13%) dont 727 pour odeur de gaz.

Cette augmentation s'explique par la meilleure gestion et fiabilité technique du centre d'appel et un contexte de sensibilisation plus fort de l'utilisateur.

966 incidents (+ 17%) ont été pris en charge, avec ou sans incendie, manque de gaz ou de pression, ou autre nature.

Un incident sur Reims est considéré comme significatif, ayant fait un blessé : incendie sans explosion le 17 décembre 2009 rue Gambetta.

Le nombre de dommages aux ouvrages causé par des tiers lors de travaux maintient autour de 50, avec une légère baisse.

Par ailleurs, GDF surveille son réseau de gaz naturel avec le passage, dans les rues, d'un véhicule spécialement équipé, ou à pied. Ainsi, en 2009, sur la Marne, 447 km ont été parcourus.

Les clients de la concession

En tant que concessionnaire, GrDF assure l'exploitation des réseaux de distribution et l'acheminement du gaz pour le compte de tous les fournisseurs.

Il réalise un certain nombre de prestations à la demande des fournisseurs, étant le seul habilité à intervenir sur son réseau :

- ✓ changement de fournisseurs : 1 594
- ✓ coupures pour impayés : 102
- ✓ mises en service : 6862
- ✓ mises hors service : 5 414

Sa rémunération provient uniquement des tarifs d'acheminement et des prestations associées, soit :

- ✓ nombre de clients : 53 203, soit une légère baisse en 2009
- ✓ quantité acheminée : 1 726 246 570 kWh, soit une baisse de 5,32%
- ✓ recettes d'acheminement : 13 585 637 € soit une légère baisse de près de 2%.

Il existe 5 tarifs d'acheminement, déterminés selon la quantité de kWh acheminée :

- ✓ tarif T1 : un seul usage domestique, principalement en collectif : eau chaude ou cuisine.
Ce tarif connaît une baisse suite aux démolitions liées au programme de l'ANRU, et donc une baisse du nombre de clients.
- ✓ tarif T2 : plusieurs usages domestiques, principalement, en pavillonnaire : eau chaude, chauffage, cuisine
Ce tarif connaît la baisse la plus significative (-18,6%), en raison d'une désaffection pour le gaz, mais aussi en raison des recherches d'économie d'énergies constantes de l'utilisateur, par des équipements renouvelés plus performants, des travaux d'isolation efficaces.
- ✓ tarif T3 : petit tertiaire avec process
Ce secteur reste dans une dynamique intéressante à Reims, dans un contexte de crise, puisque les quantités acheminées ont progressé (+15%).
- ✓ tarif T4 : industrie
L'effet de la crise et de la recherche constante d'économie d'énergie se fait ressentir sur la quantité acheminée qui est en baisse de 5,6%
- ✓ tarif T5 : grosses industries – aucune sur Reims

De manière générale, la baisse globale de l'acheminement est constatée sur l'ensemble du réseau national, ce qui explique la volonté actuelle de GrDF de rechercher de nouveaux clients afin d'assurer la pérennité de son réseau.

Éléments financiers de la concession

Dépenses d'investissement

En 2009, GrDF a investi fortement 3 968 341 € sur Reims pour développer ses réseaux (454 377 €) et moderniser ses ouvrages (3 513 764 €), soit 920 806 € de plus qu'en 2008.

En 2010, GrDF compte investir sur l'ensemble du Département 1 449 800 €, avec la fin des travaux liés au tramway de Reims.

L'objectif de GrDF est de maintenir durablement un réseau performant afin d'en garantir la disponibilité, la fiabilité et la sécurité.

Valeur du patrimoine

- ✓ Patrimoine concédé (valeur nette) : 35 442 572 €, +11,4% par rapport à 2008 dont :
 - branchements (valeur nette) : 17 087 652 €, soit une hausse de 3,3%
 - canalisations (valeur nette) : 17 459 639 €, soit une hausse de 14,3%
 - 86 postes de détente de distribution publique (+2 postes), d'une valeur nette de 895 281 €.
- ✓ Valeur de remplacement du patrimoine, soit la valeur du réseau à renouveler avant l'échéance du contrat : 118 557 442 €, soit une hausse de 5,3%.

Recettes d'exploitation

Les recettes proviennent aujourd'hui essentiellement des factures d'acheminement des quantités de gaz livrées aux clients par les différents fournisseurs. Ces factures sont établies sur la base des tarifs péréqués nationalement et publiés par les pouvoirs publics sur proposition du régulateur (CRE).

S'y ajoutent des recettes provenant des services proposés dans le catalogue des prestations du distributeur GrDF et facturés à l'acte (principalement la participation des clients aux raccordements et travaux).

Les recettes d'acheminement de gaz s'élèvent à 13 585 637 €. Les autres recettes s'élèvent à 721 658 €, pour un total de 14 307 295 €.

Charges d'exploitation

En 2008, les charges d'exploitation reconstituées à la maille de la concession s'élèvent globalement à 13 543 405 €, soit une hausse de 10,1% s'expliquant par les investissements conséquents réalisés en 2009.

Elles correspondent aux charges liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux, essentiellement de la main d'œuvre et des achats de prestations.

Ces charges sont constituées des coûts directs ainsi que des coûts indirects exposés par les fonctions nationales de GrDF (frais de siège, coûts des activités nationales, étude et recherche...).

Les autres charges d'exploitation du distributeur sont constituées des dotations aux amortissements et provisions (ou charges dites « calculées ») ainsi que des impôts et redevances (notamment redevance de concession, impôts directs locaux et taxe professionnelle).

Ces charges sont mutualisées à différentes mailles, permettant de concilier la nécessaire proximité et le maintien des compétences, tout en dégagant des économies d'échelle. Les applications de gestion de GrDF utilisent donc des mailles propres à son organisation (par exemple, maille d'exploitation) et non la maille communale (ou concession) comme maille de référence.

Ainsi, pour le personnel, on peut estimer que 230 ETP (Equivalents Temps Plein) sont affectés à la concession de Reims.

Redevances annuelles pour la Ville de Reims

La redevance annuelle de fonctionnement s'élève en 2009 à 76 026 € (+ 2%).

La redevance d'occupation du domaine public, dont le montant est fixé d'après le CGCT, est pour 2009 de 13 255 €.

Au total, la Ville de Reims a donc perçu, en 2009, 89 281 €, soit une hausse de 2,5%.